**Etaient présents :** BAYLE Pierre, JOANIN Robert, MASSON Robert, MAY Michelle, GANDREY Carine, JAY Daniel, DRUTEL Alain, DUPERRAY Jocelyne, MARIANI Jean-Michel, GOURBEYRE Auriane, MARECHAL Jacques et PENY Agnès
**Absents excusés:** DUCLOS Christiane pouvoir à Pierre BAYLE
**Absents:** DOTTIN Cécile
**Secrétaire de séance :** Daniel JAY
*Approbation à l'unanimité de la proposition de compte rendu du Conseil Municipal du 9 septembre 2019*
***Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération relative à un fonds de concours de Loire Forez pour l'installation d'un abri bus au stade.***

## DELIBERATIONS

### ADHESION CONVENTION PARTICIPATION EN MATIERE DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE AVEC LE CDG42 POUR LES RISQUES SANTE ET PREVOYANCE A COMPTER DU 01.01.2020

Comme c'était déjà le cas pour les 6 années qui viennent de s'écouler, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire (CDG 42) s'est engagé dans une démarche visant à faire bénéficier les collectivités du département qui le souhaitent d'une convention de participation au financement des garanties de protection sociale en matière de santé et de prévoyance pour leurs agents pour la période 2020 à 2025.
Après en avoir délibéré, cette délibération est approuvée à l'unanimité.

### PARTICIPATION FRAIS FONCTIONNEMENT ECOLE PRIVEE PRIMAIRE ST AUBRIN ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Le Maire rappelle qu'il convient comme chaque année de délibérer afin de fixer le montant de participation pour l'année scolaire 2018-2019 pour les 21 enfants résidant sur Ecotay et fréquentant les classes élémentaires St Aubrin sur le montant versé à la ville de Montbrison soit 720.00 € par enfant pour l'année scolaire 2018-2019.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le montant de la participation à 720.00 € par enfant pour l'année scolaire 2018-2019 pour les classes élémentaires.

### PARTICIPATION AUX FRAIS DE RESTAURATION SCOLAIRE : ECOLES PUBLIQUES DE MONTBRISON

Carine GANDREY rappelle la délibération du 29 octobre 2008 relative à la contribution de la commune d'Ecotay l'Olme aux frais de cantine des élèves résidants à Ecotay l'Olme et fréquentant les écoles publiques de Montbrison. Cette délibération imprécise prenait en compte la différence tarifaire entre le tarif Montbrisonnais et le tarif hors commune.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité avec 12 voix pour et 1 abstention de prendre à sa charge la différence de tarif restauration scolaire entre Montbrisonnais et non Montbrisonnais pour les enfants de la commune d'Ecotay l'Olme fréquentant les écoles publiques de la ville de Montbrison.

### ADHESION GROUPEMENT D'ACHAT VEHICULE ELECTRIQUE AVEC LE SIEL 42

Monsieur le Maire exposeque le SIEL-Territoire d'Energie Loire est coordonnateur d'un groupement d'achat véhicule électrique et que chaque membre exécute la (les) commande(s) qu'il passera au(x) titulaire(s) du (des) marché(s) Il rappelle que le véhicule communal C15 arrive en fin de vie et ne passera probablement pas le prochain contrôle technique. La question de l'achat d'un nouveau devra donc se poser.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité d'adhérer à ce groupement de commande avec le SIEL.

### DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION POUR L'INSTALLATION D'UN ABRI BUS

La commune d'Ecotay l'Olme souhaite se doter d'un abri pour l'arrêt de transport scolaire situé près du stade. La commune peut ainsi solliciter auprès de LFA un fonds de concours à hauteur de 50 % sur l'investissement réalisé.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de constituer un dossier pour bénéficier d'un fonds de concours auprès de LFA.

## Dossiers en cours

- Sécurisation du Centre Bourg: les services du Département ont présenté un projet incluant un caniveau franchissable (à gauche en montant) par les voitures avec un rétrécissement de la voirie ainsi qu'un trottoir à droite. L'avis des riverains sera pris en compte avant toute modification. La route Départementale sera refaite fin 2020, d'ici là, la conduite d'eau potable ancienne sera changée avant la mise en place du nouvel enrobé.
- Rapport annuel 2018 sur l'eau potable SIE du Cotayet: Le nombre d'abonnés à augmenté de 21 foyers et compte 1125 abonnés. Les tarifs n'ont pas augmenté et la redevance pollution a diminué. 10 analyses d'eau ont été effectuées sur l'année; toutes conformes. Le rendement du réseau est de 78.7 % contre 77.10 % en 2017.
- Rapport annuel 2018 Syndicat de la Vidrezonne: Sont concernés sur Ecotay 19 abonnés pour une consommation de 2298 m3 sur un total d'abonnés de 2469. Le rendement du réseau est de 86.70 %. 30 analyses ont été réalisées sur l'année: toutes conformes.
- Très Haut Débit(THD): à compter du **1er janvier 2019** chaque nouvelle construction de maison individuelle sera redevable d'un forfait de 1200 € au SIEL pour l'installation du réseau fibre optique (part adduction, gaine, lien optique et prise terminale).
- Les travaux d'assainissement rue du pas de la mule, Rigaud et Sources sont achevés: l'enrobé va être réalisé prochainement avec l'installation d'un STOP au carrefour du chemin de rigaud, pour limiter la vitesse.

**Questions diverses**

- Commission Jeunesse: décoration de la place de la mairie le 30 novembre prochain
- FIBRE OPTIQUE: réunion publique le mercredi 4 décembre à 19h à la salle Guy Poirieux
- Le bulletin municipal de fin d'année est en cours d'achèvement et sera distribué fin décembre
- Dégâts toiture salle des fêtes et mairie: devis de 20000 € pour la toiture et de 5000€ pour la partie plâtrerie/peinture.
- 2 boîtes aux lettres ont été taguées chemin du Sablat dans la nuit du 2 novembre
- Caméras de vidéo protection: la Gendarmerie a rendu une étude en fonction de l'analyse de la délinquance

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance

à 22 H 00

Prochaine réunion de Conseil Municipal prévue le mardi 17 décembre 2019 à 18h30